



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 29 Février 2012, à 17h, au 1281 ch. Lac-Supérieur, Lac-Supérieur.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
Madame Berthe Bélanger
Madame Danielle St-Laurent

Sont aussi présents : Monsieur Denis Desautels, substitut Val-des-Lacs
Monsieur André Brisson, substitut St-Faustin-Lac-Carré
Monsieur Jean-Marc Boivin, substitut Lac-Supérieur
Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier-Coordonnateur
Madame Sylvie Desjardins, Secr. Adg. au greffe, Lac-Supérieur
Monsieur Jacques Brisebois, directeur général, St-Faustin- Lac-Carré
Monsieur Sylvain Michauville, directeur-général, Val-des-Lacs

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Sous la présidence de M. Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17h.

2. **R.118-02-2012** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire 25 Janvier 2012
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Embauche des employés pour les postes de chauffeur-opérateur
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Il est proposé par Mme Berthe Bélanger

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

3. **R.119-02-2012** **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2012**

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 Janvier 2012, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 Janvier 2012, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

4.
R.120-02-2012
APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 01 Janvier au 31 Janvier 2012 totalise \$ 60,100.27 et se détaille comme suit :

Chèques	\$ 52,674.24
Paiements directs	\$ 1,138.81
Salaires et remises gouvernementales	\$ 6,287.22
Total :	\$ 60,100.27

Il est proposé par Mme. Berthe Bélanger


D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 52 à 63 pour un montant de \$ 52674.24, les paiements directs pour un montant de \$ 1,138.81 et les salaires et remises gouvernementales pour un montant de \$ 6,287.22 pour un total de \$ 60,100.27.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Gilles Bélanger

5.
R.121-02-2012
EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LES POSTES DE CHAUFFEUR-OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT la parution d'une offre d'emploi pour combler lesdits postes;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection à la suite des entrevues;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation de l'examen routier du centre de formation en transport routier de St-Jérôme pour chacun des candidats;

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent

D'EMBAUCHER Monsieur Éric Therrien, à titre de chauffeur-opérateur régulier à compter du 12 Mars 2012;

DE FIXER le salaire et les conditions de travail de Monsieur Therrien conformément à la Politique # P-ADM-001-2012, selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur régulier;

D'EMBAUCHER Monsieur Michel Deslauriers, à titre de chauffeur-opérateur régulier à compter du 12 Mars 2012;

DE FIXER le salaire et les conditions de travail de Monsieur Deslauriers conformément à la Politique # P-ADM-001-2012, selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur régulier;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

D'EMBAUCHER Monsieur Simon Labelle, à titre de chauffeur-opérateur régulier à compter du 12 Mars 2012;

DE FIXER le salaire et les conditions de travail de Monsieur Labelle conformément à la Politique # P-ADM-001-2012, selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur régulier;

D'EMBAUCHER Monsieur Claude Gaudreau à titre de chauffeur-opérateur partiel-occasionnel à compter du 12 Mars 2012;

DE FIXER le salaire et les conditions de travail de Monsieur Gaudreau conformément à la Politique # P-ADM-001-2012, selon l'échelon 1 de la classe chauffeur-opérateur partiel;

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à signer au nom de la régie les documents à intervenir entre les parties.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée

6. PÉRIODE DE QUESTIONS


Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

7. R.122-02-2012 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Berthe Bélanger de lever la présente séance ordinaire à 17 h 20.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Adoptée


Pierre Poirier (Président)


Gilles Bélanger (Secr.-Très.)